Communauté de communes

Terre de CAMARGUE

Ensemble En Terre de Camargue

décembre / janvier / février 2011 www.terredecamargue.fr

Aigues-Mortes | Le Grau-du-Roi / Port-Camargue | Saint-Laurent d'Aigouze

Journal d'information de la Communauté de Communes

numéro 8

meilleurs VOEUX 2011

SPANC

- Un nouveau service pour l'Assainissement Non Collectif

Tri sélectif

- Des mauvais résultats

ACTIONS EN FAVEUR DES SCOLAIRES

- Restaurant scolaire intercommunal (St Laurent d'Aigouze).
- Contes de Noël,
- Calligraphie et enluminure, théâtre.
- Voile, Natation, Aviron et kayak.

SOMMAIRE

RESEAUX
Eaux usées : dépollution et parcours p.2
SPANC p.3

CHRONIQUE DU TRI
Tri sélectif p.5
Tri sélectif et professionnels p.6
Encombrants p.7
Divers p.8

RESTAURATION SCOLAIRE
Restaurant scolaire intercommunal p.9

CULTURE
Contes de Noël p.10
PLE p.10
Réseau de Lecture Publique p.10

SPORTS D'EAU
La voile scolaire p.11
Aqua-Camargue p.11
Base Nautique p.11

ECONOMIE
Service civique p.12
Forum de l'Emploi p.12

Ensemble, en Terre de Camargue est distribué dans les boîtes à lettre du territoire mais il est possible que certaines personnes ne le reçoivent pas. Il est donc mis à disposition dans les Offices de Tourisme, les mairies, le Palais des Sports et de la Culture (Grau du Roi), la capitainerie et les pharmacies de Port-Camargue et les bâtiments intercommunaux gérés par la CCTC comme les bibliothèques, la salle Multisports Camargue, les ports maritimes de plaisance et Aqua-Camargue.

Imprimé sur papier recyclé

Edito
du Président de la CCTC

De par les missions qui lui sont confiées, la Communauté de communes s'implique pleinement et au quotidien dans la gestion durable des grands enjeux environnementaux.

Elle gère en effet le gros dossier de l'Eau de la source au robinet mais a aussi en charge ***l'assainissement (p.2)*** dont l'objectif est de rejeter une eau de qualité écologique satisfaisant aux normes en vigueur. C'est d'ailleurs dans ce contexte qu'elle vient de créer un nouveau service : ***le SPANC (p.3)***.

Un autre grand défi du XXIème siècle est celui de la gestion des déchets. Malgré tous les moyens mis en œuvre sur le territoire, nos ***performances de tri (p.5)*** sont insuffisantes voire mauvaises et les ***dépôts sauvages d'encombrants (p.7)*** se poursuivent... Heureusement, nombreux sont les concitoyens et ***professionnels (p.6)*** qui s'impliquent chaque jour davantage dans la gestion éco-responsable de leurs déchets. C'est imaginer un monde plus responsable qui nous fait proposer de nouveaux projets comme celui d'un ***parc solaire (p.8)*** sur l'ancienne décharge intercommunale, participer au ***SYMADREM (p.8)*** ou encore organiser la ***Fête de l'Environnement (p.8)*** du 5 au 9 avril.

Et c'est parce que nous rêvons d'un monde équitable que notre engagement en faveur des générations futures ne saurait fléchir : construction d'un ***restaurant scolaire intercommunal à St Laurent d'Aigouze (p.9), Plan Local d'Education (p.10),*** développement des ***Sports d'Eau (p.11)***... et parce que nous croyons en un monde solidaire, nous nous apprêtons à accueillir prochainement 4 jeunes en ***service civique (p.12)*** et nous soutenons le ***Forum de l'Emploi (p.12)*** qui se tiendra au Palais des Sports et de la Culture du Grau du Roi le 1er mars 2011.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous adresse à toutes et tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2011.

Léopold ROSSO
Président de la Communauté de Communes Terre de Camargue et Conseiller Général du Canton d'Aigues-Mortes

Ensemble En Terre de Camargue

Directeur de la publication:
Enry Bernard-Bertrand

Comité de Rédaction:
Enry Bernard-Bertrand, Corinne De Zan, Léopold Rosso, Service communication CCTC

Conception, graphisme et mise en page:
Service Communication CCTC

Photos :
Service Communication CCTC
Sdei, Mairie Tarascon

Illustrations:
Service Communication CCTC, Sdei, Cabinet Hardy

Impression:
JF Impression, Montpellier
Tél : 04 67 27 34 11

Dépôt légal: Janvier 2011

ISSN: 1967-7073

Edité à 17 000 exemplaires

Service Communication
Communauté de Communes Terre de Camargue
26, quai des croisades
30220 AIGUES-MORTES
Tél: 04 66 73 91 38
Fax: 04 66 53 81 97
communication@terredecamargue.fr

Eaux usées : dépollution et parcours

Illustrations : SDEI.

Chaque jour, un habitant de la Communauté de communes utilise 200 Litres d'eau pour l'alimentation, la vaisselle, la douche, la lessive, les WC etc. Cette eau, après usage, est ensuite collectée et épurée avant d'être rejetée sur le territoire. L'assainissement est l'ensemble des techniques d'évacuation et de traitement qui permettent de rejeter une eau de bonne qualité écologique.

L'assainissement collectif

L'Assainissement Collectif (AC) est constitué d'un réseau de collecte et d'unités de traitement (station d'épuration sur Le Grau du Roi et lagunage sur St Laurent d'Aigouze). Sur la Communauté de communes, c'est près de **144 km de réseau** qui permettent d'acheminer les eaux usées sortant des habitations aux **unités de traitement** où elles seront dépolluées avant d'être rejetées dans la nature.

Crédits Photos : SDEI.

Station d'épuration intercommunale

L'assainissement non collectif

L'Assainissement Non Collectif (ANC) ou encore appelé assainissement individuel ou autonome est mis en place lorsqu'il n'est pas possible de raccorder l'habitation au réseau d'AC.

Les eaux usées vont donc passer par :

- un réseau de collecte privé
- une fosse toutes eaux qui permettra une décantation des particules. Ces fosses doivent comporter un système d'aération et doivent être vidangées par un professionnel agréé.
- et par un système d'épuration par micro organismes avant de pouvoir être rejetées dans le sol.

Quelques dates importantes*

1991 *La Directive Européenne du 21 mai 1991 oblige à pratiquer une dépollution poussée et institue une obligation de résultats. Toutes les habitations devront disposer soit d'AC soit d'ANC.*

1992 *La Loi sur l'Eau et son décret d'application du 3 juin 1994 stipulent que les communes doivent choisir un mode de gestion de l'assainissement (gestion directe en régie ou délégation à une entreprise extérieure dans le cadre de contrats de 5 ans).*

2009 *La Loi Grenelle I demande de retrouver une bonne qualité écologique de l'Eau et d'assurer son caractère renouvelable dans le milieu et abordable pour le citoyen.*

2010 *Modification du Code de la Santé Publique.*
La Loi Grenelle II définie les missions des contrôles de l'ANC par les communes.

** : liste non exhaustive*

SPANC *environnement, citoyenneté et sécurité sanitaire*

Afin de répondre aux exigences de santé publique, de protéger l'environnement et de préserver le cadre de vie, la réglementation prévoit que chaque commune mette en place un **Service Public d'Assainissement Non Collectif** (SPANC).

En Terre de Camargue, les communes ont délégué ce service à la Communauté de communes. Le SPANC a pour mission de contrôler les installations d'assainissement non collectif et leur fonctionnement.

La Communauté de Communes Terre de Camargue veille à la mise en œuvre de la réglementation et de l'application des lois sur l'Eau. Les élus ont choisi de déléguer ce service à la Lyonnaise des Eaux (contrat de 67 mois).

La Lyonnaise des Eaux met en œuvre les contrôles obligatoires qui concernent environ 538 habitations.

L'usager détenteur d'un système d'assainissement non collectif est responsable de son équipement et doit en conséquence, prendre en charge le coût du service.

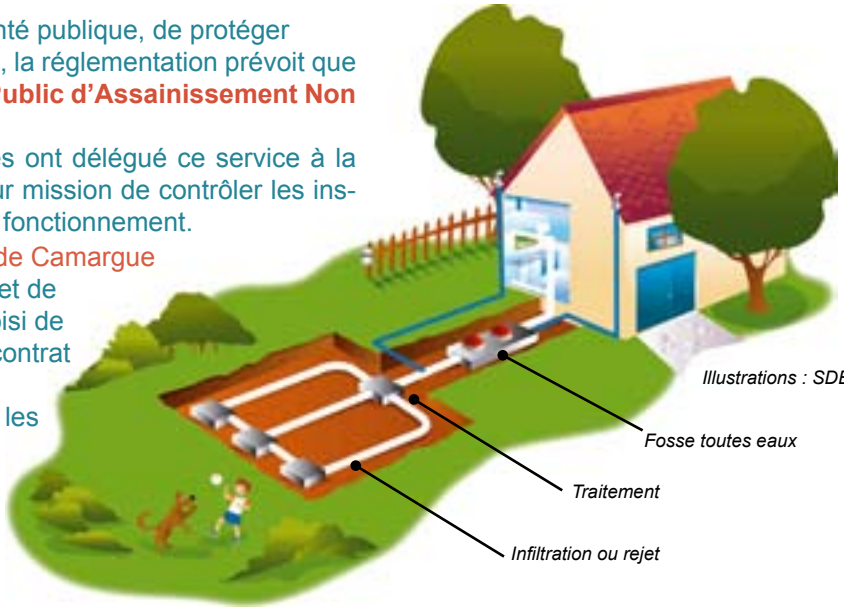

Illustrations : SDEI.

Votre habitation n'est pas (ou ne sera pas) raccordée au Réseau d'Assainissement Collectif ? Quels contrôles prévoir ?

Votre assainissement existe et fonctionne	Vous agrandissez votre habitation ou vous faites construire
installation existante	**installation neuve /réhabilitée**
Contrôle de diagnostic	■ Retrait du dossier au service Droit des Sols* de la CCTC Dépôt du dossier de conception ■ Instruction **Contrôle de conception** ■ Réalisation des travaux **Contrôle de réalisation** ■ Le SPANC vérifie la conformité des travaux avant remblaiement.
■ Etat des lieux de la situation ■ Vérification des installations ■ Etude d'impact environnemental ■ Détermination du type d'entretien ■ Conseils pour l'amélioration	

Par la suite et pour toutes les ANC...

Contrôle de bon fonctionnement tous les 6 ans

Suite à un 1er recensement des installations, une présentation du SPANC a été spécialement adressée aux élus communautaires le 9 novembre 2010 puis a été suivie par 4 réunions publiques (sur les 3 villes) auxquelles ont été conviés les 538 foyers recensés.

Renseignements et RDV (Lyonnaise des Eaux)
0810 363 363

Kit permis de construire
(serv. Droit des Sols* / CCTC)
04 66 73 91 20

Autres renseignements
(serv. Hydraulique / CCTC)
04 66 73 91 33

CHRONIQUE *du* tri

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FAIT SA CHRONIQUE DU TRI

Tri sélectif

De mauvais résultats...

Environ 347 kg ! C'est le poids moyen d'ordures ménagères qu'a produit chaque habitant de la CCTC en 2009.La diminution de ce chiffre passe bien entendu par une réduction à la base (= moins jeter en consommant différemment) mais également par un effort constant de la part de chacun pour améliorer ses performances de «trieur éco-responsable».

206 tonnes
d'emballages collectés en porte à porte (bacs et sacs jaunes)

109 tonnes
d'emballages collectés sur les Points d'Apport Volontaire

Chiffres clés 2009 de la collecte sélective

8,3 kg = poids moyen d'emballages ménagers triés / habitant / an sur les 3 communes

En 2009, en moyenne, un habitant du Gard a trié **64 kg** d'emballages ménagers

Et 31 % du poids des emballages contenus dans les bacs ou sacs jaunes n'y avaient pas leur place.

Et encore trop d'erreurs de tri!!!

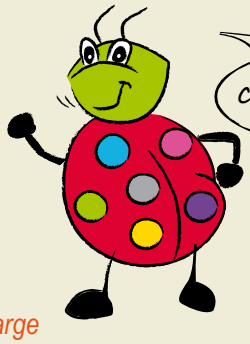

comment agir?

Pour commander vos bacs, les réparer ou pour vous aider dans vos gestes au quotidien :

Les erreurs de tri ont des conséquences importantes puisque leur coût de prise en charge par les prestataires est doublé et facturé à la CCTC. De plus, le soutien à la valorisation, somme versée par Eco-Emballage en fonction de la performance de tri, est d'autant plus important que les résultats sont bons. Enfin, le tri des déchets se faisant à la main, les erreurs de tri occasionnent autant de gestes qui auraient pu être évités.

> info déchets :
04 66 73 91 28

ECO EMBALLAGES

CHRONIQUE *du* tri

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FAIT SA CHRONIQUE DU TRI

Le personnel de la Maison de retraite adopte le geste «tri» ...

« Aider à la mise en place du tri sélectif au sein de la maison de retraite Saint Vincent de Paul au Grau du Roi a été très facile : le personnel et la directrice Mme Malabave étaient en demande ! » explique Annie Brachet, Vice-Présidente déléguée à l'Environnement de la Communauté de communes.

Après avoir équipé l'établissement en containers jaunes (tri des emballages), la CCTC a poursuivi son action en organisant 2 sessions de formation au tri sélectif à destination du personnel.

Deux après-midi d'échanges conviviaux et ludiques ont été programmés. La chef de service et la gestionnaire du service Environnement de la CCTC ont piloté une première session de 2 heures afin d'informer le personnel sur les bons gestes de tri, le devenir des déchets et les conséquences des erreurs de tri. L'équipe de la maison de retraite, très motivée et participative, a pu ainsi poser ses questions «en direct». Cette formation s'est achevée, par la visite du centre de tri Delta Recyclage, situé à Lansargues, et de l'usine d'incinération des ordures ménagères Ocréal de Lunel-Viel. L'ensemble du personnel s'est déclaré très satisfait d'être désormais équipé et formé pour mieux trier.

A. Brachet et le personnel de la Maison de retraite à Delta Recyclage

Vous souhaitez vous former aux bons gestes du tri?

Vous êtes professionnels et vous souhaitez mettre en place ce type d'initiative dans votre structure ?
> 04 66 73 91 28 ou secretariat.environnement@terredecamargue.fr

Vous souhaitez vous inscrire à l'une des formations ouvertes au grand public ?
Lieu de la formation : salle des élus communautaire au siège de la CCTC (26 quai des croisades à Aigues-Mortes). Sur inscription.
> 04 66 73 91 28 ou secretariat.environnement@terredecamargue.fr

Encombrants

(vu au Grau du Roi)

(vu à Aigues-Mortes)

(vu à St Laurent d'Aigouze)

Alerte! les dépôts «sauvages» persistent sur le territoire de la Communauté de communes... pourtant, ils sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975. Se débarrasser de ses déchets encombrants au coin d'une rue, dans un étang ou dans tout autre endroit qu'une déchèterie est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent.

Ces déchets sauvages qui nous polluent ...

Un déchet déposé n'importe où, n'importe comment c'est :

- Une **pollution visuelle**, « le déchet appelant le déchet».
- Une **pollution environnementale** car les déchets ne sont pas inertes.

En se décomposant, ils libèrent des substances toxiques qui polluent la terre et l'eau.

- Une **pollution dangereuse** pour les piétons et les enfants en particulier

Le dépôt sauvage sur la voie publique est condamnable jusqu'à 1500 € d'amende.

Les solutions qu'apporte la CCTC

5 déchèteries et Points Propres

	Adresse	Heures d'ouverture	Déchets acceptés
Déchèterie / Aigues-Mortes	Route des pénitents 30 220 Aigues Mortes	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 Le samedi de 8h30 à 12h	Bois, ferrailles, encombrants, déchets verts, cartons, gravats, déchets toxiques (huiles, peintures, produits chimiques, batteries, piles, néons), films agricoles
Déchèterie / Saint Laurent d'Aigouze	Chemin des Charretiers 30 220 Saint Laurent d'Aigouze		
Déchèterie / Le Grau du Roi	Route de l'Espiguette 30 240 Le Grau du Roi	Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14 à 17h30	Bois, ferrailles, encombrants, déchets verts, cartons, gravats, déchets toxiques (huiles, peintures, produits chimiques, batteries, piles, néons)
Point Propre / Port-Camargue	Zone Technique II Route des marines 30 240 Le Grau du Roi	Du mardi au samedi de 8h à 12h et de 14 à 17h	Bois, ferrailles, encombrants, cartons, déchets toxiques (huiles, peintures, produits chimiques, batteries, piles, néons)
Point Propre / Port de pêche	Quai C. Gozioso 30 240 Le Grau du Roi	Du 15/06 au 15/09 : Du lundi au vendredi 7h-12h et 16h-18h et le samedi 8h30-12h Du 16/09 au 14/06 : Du lundi au vendredi 8h30-11h30 et 14h-18h et le samedi 8h30-12h	Bois, ferrailles, encombrants, cartons, déchets toxiques (huiles, peintures, produits chimiques, batteries, piles, néons)

Ramassage mensuel à domicile **sur Rendez-vous**

N° Vert 0 800 004 227
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Les déchets doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte. Plusieurs véhicules assurent la collecte séparative des déchets encombrants : déchets métalliques valorisables, déchets encombrants incinérables et déchets verts (uniquement pour la communes du Grau du Roi /Port-Camargue).

Projet Parc solaire

Implanter un parc solaire en lieu et place de l'ancienne décharge intercommunale, le symbole est puissant et l'enjeu de taille ! Léopold ROSSO, Président de la CCTC et Conseiller Général du canton d'Aigues-Mortes ambitionne de donner une seconde vie au site de l'ancienne décharge intercommunale, fermé en 2002 et réhabilité en 2007 par la CCTC.

Ce site, composé d'un premier terrain de 25 hectares appartenant à la société Listel et situé sur la commune de Saint Laurent d'Aigouze et d'un second dont le propriétaire est la Communauté de communes elle-même et implanté sur celle d'Aigues-Mortes, ne peut accueillir aucun aménagement, aucune construction ni installation agricole jusqu'en 2037.

«L'alternative d'implantation de panneaux solaires, permettrait donc de reconvertir le site, et de valoriser énergétiquement et économiquement le territoire intercommunal» explique Léopold ROSSO.

Le site bénéficiant de 2 500 heures d'ensoleillement par an, le projet consisterait donc à installer au sol des panneaux photovoltaïques qui seraient gérés par des développeurs de parcs photovoltaïques. Léopold ROSSO et les personnes ressources du projet ont déjà rencontré des professionnels dans le but de se familiariser avec les nouvelles technologies proposées. Il reste désormais au Président de la CCTC à convaincre et à rassembler autour de ce beau projet communautaire les partenaires concernés : le propriétaire foncier privé (Listel), la Commune de Saint Laurent d'Aigouze et la Commune d'Aigues-Mortes pour transformation des terrains concernés en zones énergies renouvelables modifiant ainsi leurs documents d'urbanisme (PLU et POS).

SYMADREM Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Digues du Delta du Rhône et de la Mer.

Crédit Photo : Mairie de Tarascon-Service environnement

90 000 € : c'est le montant de la participation pour 2010 de la CCTC au fonctionnement du SYMADREM. Le Syndicat a pour vocation **l'entretien, la gestion et la surveillance des digues** et de leurs dépendances, la réalisation d'étude et de travaux en vue d'assurer la protection des personnes et des biens et représente les intérêts du territoire auprès des instances concernées par la gestion globale du fleuve Rhône. Il regroupe en son sein les régions PACA et Languedoc-Roussillon, les départements des Bouches-du-Rhône et du Gard ainsi que des communes des Bouches-du-Rhône (Arles, Saintes-Maries de la Mer ...) et du Gard (Vauvert, Aimargues, Saint Gilles, Beaucaire...) et la Communauté de communes Terre de Camargue.

Fête de l'environnement 2011

Cette année, la Communauté de communes organise la Fête de l'Environnement qui se déroulera du 5 au 9 avril 2011, durant la Semaine Nationale du développement Durable.

Au programme, des actions culturelles (concours de nouvelles et de slogan récompensées lors de la cérémonie d'ouverture le mardi 5), des actions avec les centres aérés, en collaboration avec l'ASAP aboutissant à un rassemblement au Bourgidou le mercredi 6 (goûter et spectacle de rue), des visites de la Station Intercommunale d'Epuration pour les classes de 5ème (animées par la Sdei), des repas bio pour les enfants des restaurants scolaires intercommunaux, des initiations au compostage et des conférences au siège de la CCTC. La semaine se terminera par une grande marche ludique et conviviale de découverte de la Pinède du Boucanet le samedi 9 avril.

Rénovation

Restaurant intercommunal Charles Gros

160 000 €uros

Dans le cadre de l'amélioration des performances énergétiques de ses bâtiments intercommunaux, la CCTC a refait l'isolation extérieure du restaurant intercommunal Charles Gros.

Restaurant scolaire intercommunal

Saint Laurent d'Aigouze

images : Cabinet Hardy

Du fait de l'augmentation des effectifs d'élèves sur Saint-laurent d'Aigouze, la Communauté de communes Terre de Camargue (CCTC) engage la construction d'un restaurant scolaire contigu à l'école Chloé Dusfourd (capacité d'accueil de 180 enfants). C'est le cabinet Hardy «architecture et paysage» qui conçoit le futur restaurant intercommunal.

«Nous souhaitons un bâtiment attractif, respectueux de l'environnement et fonctionnel, avec des espaces agencés intelligemment » précise Léopold ROSSO, Président de la CCTC. Le projet est donc pensé pour réduire les déplacements, économiser l'espace et faire en sorte que le bâtiment s'incorpore au mieux dans le paysage. L'option retenue est celle d'un restaurant-self avec deux salles (maternelle/primaire) organisées autour d'un patio végétalisé. Tout est calculé pour diminuer au maximum les nuisances sonores ; et du côté des locaux du personnel, l'accent est mis sur la qualité. Le cœur des cuisines se situera du côté du gymnase avec une entrée spécifique pour les livraisons en dehors du cheminement des enfants.

«Depuis l'origine du projet, nous sommes inscrits dans une démarche de développement durable » indique Léopold ROSSO. « Nous avons donc souhaité que le bâtiment réponde aux normes actuelles de performance énergétique et fonctionne à l'énergie verte dans la mesure de nos moyens et de nos possibilités financières ».

Outre les éléments architecturaux de développement durable, la végétation sera caduque et l'éclairage naturel sera prépondérant. Il est prévu d'installer une pompe à chaleur et des capteurs solaires en toiture pour chauffer l'eau sanitaire. Le bâtiment répondra également aux normes d'accessibilité pour les Etablissements Recevant du Public et ce, pour tous les handicaps (auditif, visuel, cognitif et moteur) et les parents accéderont à la salle d'accueil et de gestion du restaurant par le Boulevard A. David Neel.

D'ores et déjà, le maître d'œuvre gère scrupuleusement son planning de chantier et pour diminuer les nuisances, le bâtiment est prévu en panneaux modulaires. Hormis les fondations, ce procédé devrait permettre de limiter le stockage de matériaux, les nuisances acoustiques, les poussières et les déchets de chantier. Les premiers travaux devraient commencer en début d'année 2011 et se terminer en été 2011.

Esquisse : Cabinet Hardy

Léopold ROSSO, Président de la CCTC entouré des élus communautaires, de la Directrice Générale des Services et du directeur du pôle Bâtiment, lors du démarrage de chantier le 6 décembre.

Producteurs locaux !

La Cuisine Centrale vous invite à vous faire connaître auprès de ses services pour vous mettre en relation avec les entreprises de transformation avec lesquelles elle travaille.

> Contact:Marceau URIOL : 04 66 53 29 43

Contes de Noël
pour les scolaires de la CCTC

Du 7 au 16 décembre, la Communauté de communes Terre de Camargue a programmé un spectacle intitulé «la folle nuit de Noël» de Sophie Joignant dans les 4 écoles primaires du territoire (école Chloé Dusfourd à St Laurent d'Algouze, Ecole du Repausset Levant au Grau du Roi, écoles Charles Gros et Séverin à Aigues-Mortes).

Plan Local d'Education
Calligraphie et enluminure, théâtre...

Atelier de calligraphie et d'enluminure (Séverin)

Atelier de théâtre (C. Gros)

Dans le cadre du Plan Local d'Education (PLE) la CCTC finance des ateliers à vocation artistique et culturelle en milieu scolaire. Les enseignants de l'école Séverin ont choisi des ateliers de calligraphie et d'enluminure pour 7 classes du CP au CM2 qui se dérouleront jusqu'en février. Quant aux enseignants de l'école Charles Gros, ils ont opté pour des séances de théâtre à destination de tous les élèves.

Réseau de lecture publique

Ateliers adultes
Lecture, écriture et débats...

Le Réseau intercommunal des Bibliothèques vous propose :

- des **ateliers d'écriture** 2 mardis par mois de 18 à 20 heures

> Pour plus de renseignements, contacter Betty COSTE au 04 66 53 04 63 (Réseau des Bibliothèques/médiathèque de la CCTC).

- **Place à la lecture** , le 3ème jeudi du mois

> Pour plus de renseignements, contacter Joëlle PERSY-GUICHARD au 04 66 53 04 63 (Réseau des Bibliothèques/médiathèque de la CCTC).

Heure du conte

Tous les mercredis à 15H (sauf pendant les vacances scolaires), à la bibliothèque intercommunale (Grau du Roi).

> pour plus de renseignements, contacter Mireille GRANON au 04 66 53 04 63 (Réseau des Bibliothèques/médiathèque de la CCTC).

Lecture pour tous Portage à domicile

Le Réseau intercommunal des Bibliothèques / Médiathèque de la CCTC assure un service de portage de livres à domicile destiné aux habitants du territoire ayant des difficultés à se déplacer (personnes âgées, handicapées, ...). Le prêt à domicile fonctionne toute l'année. Les bibliothécaires desservent Aigues-Mortes et Saint-Laurent d'Aigouze le 1er mardi de chaque mois et Le Grau du Roi le 2ème mardi de chaque mois de 9 h à 12 h.

> Pour plus de renseignements ou pour prendre rendez-vous, contacter Danièle Martin au 04 66 53 68 16 (Réseau des Bibliothèques/médiathèque de la CCTC). Participation annuelle de 7 € pour le prêt de livres et de 17 € pour le prêt de livres et de documents sonores.

SPORTS D'EAU

La Communauté de communes favorise les Sports d'eau et les Sports Collectifs en proposant, par le biais des établissements scolaires du territoire, des activités qu'elle finance intégralement.

Préparation des embarcations

La Voile scolaire

En 2010, la CCTC a organisé et financé 72 séances de voile à destination des 4 écoles primaires du territoire.

1200 élèves des écoles Le Repaus-set-Levant (Le Grau du Roi) Charles Gros, Severin (Aigues-Mortes) et Chloé Dusfourd (St Laurent d'Aigouze) ont été initiés aux plaisirs de la voile en mer lors de deux sessions de formation (printemps et automne) par les moniteurs de l'école de voile de l'UCPA à Port-Camargue.

pour **CM1 et CM2 (1200 élèves)**
coût supporté par la CCTC : **50 000 €**

Le centre intercommunal Aqua-Camargue

Fidèle à sa vocation première, le centre accueille environ 350 enfants scolarisés par semaine. En effet, les écoliers des classes élémentaires volontaires du territoire bénéficient d'une dizaine de séances par trimestre. Les séances ont lieu les mardis, jeudis et vendredis. Le transport des écoliers des villes d'Aigues-mortes et de Saint Laurent d'Aigouze est assuré la CCTC.

Des classes du secondaire (collège Irène Joliot-Curie et Dalzon) viennent également régulièrement avec leurs professeurs d'EPS.

Séance de natation pour public scolaire

pour **élèves des classes élémentaires et collèges**
350 élèves /semaine

La Base nautique intercommunale

pour **élèves des classes élémentaires et collèges / 3450 accueils d'élèves**
coût supporté par la CCTC: 24 000 €

La Base nautique accueille les 2 associations KAYAK CLUB TERRE DE CAMARGUE et AVIRON CLUB TERRE DE CAMARGUE. Les élus ont décidé d'engager la construction d'une nouvelle base nautique. Les travaux devraient démarrer au printemps 2011.

Bâtiment vu de l'extérieur

SUBVENTIONS 2010 ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES (à ce jour) :

- Foot Terre de Camargue : 18 300 €
- Littoral Camargue Basket : 1 100 €
- Aviron club Terre de Camargue : 7 000 €
- Ecole taurine : 2 500 €

Intégration des jeunes

*la CCTC s'apprête à accueillir de jeunes engagés en **service civique***

Une demande d'agrément auprès du Ministère de la Jeunesse et des Solidarités Actives pour pouvoir accueillir prochainement des jeunes en Service Civique vient d'être déposée par la Communauté de communes.

Cette mesure a pour vocation de favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle des jeunes et de leur offrir l'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences. L'engagé perçoit une indemnisation mensuelle, bénéficie de la couverture sociale et la période du service comptera dans le calcul des droits à sa retraite future.

« Le service civique n'est ni un travail du secteur marchand, ni du bénévolat » précise Léopold ROSSO, *« c'est un engagement utile et constructif, pour la collectivité et pour le jeune.* Les domaines concernés seront l'Education pour tous, l'Environnement et le Sport et début 2011, quatre jeunes majeurs intégreront les services de la Communauté de communes.

E. BERNARD-BERTRAND, Vice-Président délégué au Personnel, L.ROSSO, Président et C. DE ZAN, Directrice Générale des Services.

> Pour plus de renseignements, vous pouvez visiter le site : www.service-civique.gouv.fr ou contacter le service des ressources humaines de la CCTC

Forum de l'emploi

Mardi 1er mars 2011- Palais des Sports et de la Culture - Le Grau du Roi

Organisé par la Maison de l'Emploi et de L'Entreprise MDEE Pays Vidourle Camargue avec le soutien de Pole Emploi et de la ville et en présence des partenaires de la maison du travail saisonnier, plus de 80 employeurs sont attendus. Les demandeurs d'emploi et saisonniers seront accueillis à partir de 10h.

> Renseignements et inscriptions pour les entreprises : 04 66 53 61 38.

Poteaux incendie

Chaque année, le service hydraulique de la CCTC, en collaboration avec le SDIS Terre de Camargue et la SDEI effectue la vérification des 400 poteaux incendie sur le territoire conformément à la- législation.

Vandalisme à Aqua-Camargue

Début novembre 2009, 4 grandes vitres ont été cassées par jets de galets irresponsables… en août 2010, 3 grandes vitres… et ce 14 décembre, 6 grandes vitres et 3 portes coulissantes ! Ces actes de détérioration gratuits sont lourds en conséquences financières pour la Collectivité qui a porté plainte. Il est rappelé que les responsables encourent des poursuites judicaires et financières conséquentes.